ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
1 N 69

169

Vermont.

Q. Q. vices du col de la matrice.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

(7 pages.)

Il est ici question :

1° de cols encore longs ou allongés au début du travail, mais dans des cas où, le terme de la grossesse n'étant pas indiqué, il est difficile de savoir si cet état tenait à une circonstance pathologique ou à la prématurité de l'accouchement.

2° de prolapsus incomplets de l'utérus gravide, et des précautions à prendre en conséquence pendant le travail.

T. S. V. P.

ARC 9
d. 58 n° 3

3° d'obstacles à la dilatation de l'orifice utérin dépendant de l'endurcissement fibreux ou squirrheux du col, et de la facilité inespérée avec laquelle ils cèdent quelquefois à l'usage des émollients. —

4° De la rigidité simple de l'orifice et de l'opération césarienne vaginale, dont Vermeer aurait certainement mieux apprécié l'innocuité et les avantages s'il l'eût pratiqué lui-même.

Rien de ~~bien~~ neuf ni de bien notable dans tout ce que l'auteur dit sur ces quatre états du col de la matrice. La dilatation avec le forceps qu'il voudrait substituer à ~~une~~ l'opération césarienne vaginale est-elle applicable à une rigidité réelle, et le fût-elle, ne serait-elle pas plus dangereuse que des incisions multiples?

Antd